MARCHE D'OTTAWA.

Lundi, 13 septembre

VIANDE—Mouton par livre, 7c. à 9c.; Lard, par 100 livres, $7.00 à $7.50; Bœuf, par 100 livres pesant, $5.50 à $6.00; veau, de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 30c. à 35c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1.00c; oies, 50 à 00c; canards, par couple, 40c. à 50c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 16c. à 18c.; beurre frais, par livre, 20c. à 22c.; beurre, salé par livre, 15c. à 16c.; fromage, par livre, 12c. à 14c.; œufs, par douzaine, 12c. à 13c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 35c. à 40c.; navets, par minot, 30 c.; carottes, par minot, 30c. panais, par minot, 40c; oignons, par minot, $1.35 à $1 50.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 50c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot 60 à 65c.; pois, par minot, 63 à 65c.; fèves, par minot, 90c. à $1; orge, par minot, 50c. à 55c.; blé d'automne, par minot, $1.15; blé du printemps, par minot, $1.10 à $1.15.

FARINE—Extra double, par brl. $.650 à $6.75; extra, par brl, $6.50; No. 1, par brl, $6.25; gruau, par brl, $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $3; blé broyé, par brl. $6.50; provende, quintal, $1 à $1.10; bran, par 100 lbs. 70c.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 13c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 5c. à 7c; laine filée, 50 par lb; bas de laine, par paire, 20c à 30c.; foin, par tonne, $5 à $8.00; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $8.25 à $8.75; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de 80c. à 90c.; chacune.

Bois, de $3.00 à $3.50 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York 11

Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.00 à 1.02
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 50 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 27c.
Suif, tranquille et ferme, 6⅛ à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 7.25.
Saindoux, 7.15.

Chicago, 11

Farine tranquille et nominale, reçu 0,000 brls.
Blé, 0.83½.
Blé-d'Inde, 37⅞ pour août.
Avoine, 26⅜
Lard haussé à $16.30.
Saindoux 8.05.

Milwaukee, 11

Blé, No 1, 0.89½

Londres, 11

Consolidés, 97 15/16 sur compte, 4½s 112⅞, 5s 106, Erié, 38⅞, do Préf. 00. Ill. Cent. 109.

Liverpool, 11

Coton actif et plus ferme, Uplands, 6 13/16, Orléans 6 15/16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	0	à	12	0
Blé du Printemps	8	6	à	9	04
Rouge d'Hiver	10	00	à	10	4
Blanc d'Hiver	9	6	à	9	8
Treffle	9	9	à	10	5
Blé d'Inde	5	0	à	0	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	2	à	00	0
Pois	7	2	à	00	0
Saindoux	39	3	à	00	0
Lard	62	0	à	00	0
Suif	35	6	à	00	0
Bœuf	57	0	à	00	00
Fromage	57	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 11

FARINE—Supérieure extrà	5	20	à	5	25
Extrà superfine	5	15	à	5	20
De goût	5	60	à	5	65
Extrà du printemps	5	25	à	5	30
Superfine	4	75	à	4	90
Farine forte de boulangers	5	80	à	6	40
Fine	4	25	à	4	40
Moyenne	4	00	à	4	10
Recoupes	3	70	à	0	00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	60	à	2	70
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	05	à	3	10
Farine d'avoine	4	30	à	4	45

Farine de ble-d'inde, $2.70 à $2.75.
BLE—Blé canadien du printemps $1.10 à 0.00.
BLE-D'INDE—49c. à 50c.
AVOINE 33 à 34c. par 32 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—91 à 92 par 66 lbs
SEIGLE, 72 à 73c.
Lard, $17 00 à $17.50.
Saindoux, 9½ à 10.
Jambons, 10 à 12c.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 14 août 1880.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A,	1er rang,	limite nº 4,	39	milles carrés.
"	"	"	5, 61½	" "
"	"	"	6, 38½	" "
"	"	"	7, 16½	" "
"	"	"	8, 19½	" "
"	"	"	9, 34½	" "
"	"	"	10, 55	" "
"	"	"	11, 55	" "
"	"	"	12, 55	" "
"	2e "	"	1, 40½	" "
"	"	"	2, 52½	" "
"	"	"	3, 55	" "
"	"	"	4, 51	" "
"	"	"	5, 50	" "
"	"	"	6, 50	" "
"	"	"	7, 50	" "
"	"	"	8, 50	" "
"	"	"	9, 50	" "
"	"	"	10, 50	" "
"	"	"	11, 50	" "
"	"	"	12, 50	" "
"	3e "	"	1, 50	" "
"	"	"	2, 50	" "
"	"	"	3, 50	" "
"	"	"	4, 50	" "
"	"	"	5, 50	" "
"	"	"	6, 50	" "
"	"	"	7, 50	" "
"	"	"	8, 50	" "
"	"	"	9, 50	" "
"	"	"	10, 50	" "
"	"	"	11, 50	" "
"	"	"	12, 50	" "
Limite Canton Litchfield			4	" "

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Rivière Rouge	Sud	A,	18	milles carrés.	
"	"	"	B, 40	"	"
"	"	"	C, 50	"	"
"	"	"	D, 42	"	"
"	"	"	E, 36	"	"
"	"	"	F, 50	"	"
"	"	"	G, 50	"	"
"	"	"	H, 38½	"	"
"	"	"	I, 34	"	"

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite nº	56,	Rivière Noire,	20	milles car.
" "	58,	" "	18½	"
" "	1,	" "	49	"
" "	2,	" "	46	"
" "	H,	" "	8½	"
" "	A.F.G,	" "	38½	"
" "	60,	" "	25	"
" "	3,	Riv. St. Jean,	25	"
" "	4,	" "	25	"
" "	61,	" "	25	"
" "	62,	" "	25¾	"
" "	65,	" "	20	"
" "	67,	" "	20	"
" "	69,	" "	17½	"
" "	70,	" "	16	"
" "	71,	" "	14	"
" canton Ashburnton et Montminy,			16	"

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite canton Painchaud,			15	m. c.
" Lac Témiscouata nº 1,	Est,	1er rng.	36	"
" " "	2,	" "	22½	"
" " "	3,	" "	36½	"
" " "	4,	" "	48	"
" " "	5,	" "	40	"
" " "	6,	" "	36	"
Limite canton Cabano,			16	"
" " Packington	Nord-Est,		38½	"
" " "	Sud-Ouest,		31½	"
" " Robinson	Nord-Est,		38	"
" " "	Sud-Ouest,		25	"
" " Botsford	Nord-Est,		38	"
" " "	Sud-Ouest,		33	"

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Lac Témiscouata,	nº 1,	2e rang,	54	m.c.
" " "	2,	"	45	"
" " "	3,	"	45	"
" " "	4,	"	40½	"
" " "	5,	"	10	"
" canton Milnikek	Nord,		20	"
" " "	Sud,		20	"
" rivière Jean Lévesque,	Nord,		4½	"
" " "	Sud,		4	"
" canton Ouimet,			64	"
" arrière rivière Métis,			51	"
" canton Massé,	nº 1,	Ouest,	30	"
" " Duquesnes,	2,	Sud,	7	"
" rivière Touladie,	1,	Nord,	20	"
" " "	1,	Sud,	19½	"
" Kedzouick,	Ouest,		10	"
" "	Est,		10	"
" Causanpscul,	Nord,		10	"
" "	Sud,		10	"

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite rivière Nouvelle,	Ouest,		10	m. c.
" "	Est,		10	"
" Township Ristigouche,			8½	"

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite canton Iberville,	34½	m. c.
" fleuve Saint-Laurent, Ouest,	30	"
" " " Est,	30	"
" Rivière Laval, Sud,	25	"
" arrière Sault au Cochon, nº 1, Est,	47	"
" " " " 2, "	40½	"
" " " " 1, Ost.,	17	"
" " " " 2, "	20	"

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur, de $50 à $100
" " Inférieur, de 25 à 50
" du Saguenay et de Bonaventure, de 8 à 15
" de Montmagny, Granville et de Rimouski, de 8 à 25

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assist. Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Compagnie Française du Câble

La Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York, a l'honneur d'informer le public que son système de câbles entre Grande-Lorraine (Cap-Breton), la France et l'Angleterre étant terminé, une station intermédiaire à Saint-Pierre, ainsi que leur ligne par terre entre Grande-Lorraine et Sydney, C. B., reliant directement leur câble aux lignes du littoral canadien, elle est prête à recevoir des dépêches pour Saint-Pierre, Terreneuve, la Grande-Bretagne, la France et les pays plus à l'Est.

Le tarif de la compagnie entre tous les points du Canada et du Royaume-Uni et de la France est de CINQUANTE CENTINS par mot et entre tous les points du Canada et Saint-Pierre Miquelon, le même que celui de la compagnie Anglo-Américaine—la restriction de dix lettres par mot (conformément à la convention de Londres) ne s'appliquant qu'aux dépêches à destination de la France et des pays plus à l'Est.

Le bureau de la compagnie étant à Sydney, Cap-Breton, les expéditeurs sont respectueusement priés d'envoyer au surintendant de la compagnie, à Sydney, les adresses qu'ils désirent faire enregistrer dans le code et qui seront confirmées sous le plus court délai.

Afin d'assurer la transmission des dépêches par cette ligne, il est essentiel que chaque câblegramme remis à un bureau du Canada, mentionne les mots suivants;

"VIA FRENCH CABLE (P. Q.)"

Par exemple:

THOMPSON, LONDON,
"VIA FRENCH CABLE."

Cette indication sera transmise gratuitement.

Afin d'assurer les réponses par la même voie, la demande: "RÉPONSE VIA P. Q." sera aussi transmise GRATIS. (P. Q. est l'abréviation télégraphique adoptée dans toute l'Europe pour désigner les lignes de cette compagnie.

On peut se procurer des blancs, tableau du tarif, règles pour compter, etc., etc., en s'adressant au bureau de la compagnie à Sydney, et à

M. WILLIAM HOY,
387, rue Saint-Dominique, Montréal.

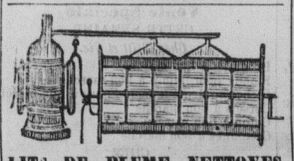

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On solliciie une visite.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland.

Lits de plume et oreillers faits sur les lieux. Toute la plume est nettoyée avant de s'en servir. Tout lit de plume acheté ici est garanti avoir été passé à la vapeur.

On paie le plus haut prix pour la plume.

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changements d'heures.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes

	Mixte.	Malle.	Express.
D'Hochelag a pour Hull	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	1.00 a.m.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
		Passagers de nuit.	
D'Hochelag a pour Québec	6.00 p.m.	10.00 p.m.	3.00 p.m.
Arrivant à Québec	8.00 p.m.	6.30 a.m.	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelag a pour Saint-Jérôme	5.30 p.m.		
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m.	Mixte.	
De Saint-Jérôme pour Hochelaga		6.45 a.m.	
Arrivant à Hochelaga		9.00 a.m.	

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit:

Départs d'Aylmer—7:45 et 11:00 a. m.; 4:30 et 8:30 p. m.

De Hull—9:00 a. m. et 12:50; 5:30 et 9:40 p. m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

Les trains du dimanche laissent Montréal et Québec à 4.00 p. m.

L. A. SENECAL,
Surintendant général,

Chemin de Fer Intercolonial,

SERVICE D'ETÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup	1.00	P.M.
" Trois Pistoles	2.05	"
" Rimouski	3.41	"
" Campbellton	7.55	"
" Dalhousie	8.31	"
" Bathurst	10.15	"
" Newcastle	11.40	"
" Moncton	2.10	A.M.
" Saint-Jean	6.05	"
" Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE
RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix ..... 15 cts chaque
Billets de saison $5.00
Do do pour dames 2.00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 7 heures p. m. à 10 hrs p. m.,

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement, aux mêmes conditions.

Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,

A l'est du pont de la rue Maria.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à

F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les ecoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique relies avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
540 RUE SUSSEX.

6 septembre 1879. 1an.

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents a 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme, Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

☞ **CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE**

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,

BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Aller rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Les MEILLEURES MARCHANDISEs aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1ar

---

dans son genre, très vaniteux, et, pourvu qu'on l'amadouât par des flatteries même grossières et ridicules qui auraient dû le mettre en garde, on obtenait tout de lui, même qu'il prêtât de l'argent ou signât, par complaisance, des billets pour de faux amis qui l'exploitaient; bien entendu à l'insu de sa femme et de ses parents! Or, quand les billets arrivaient à échéance et à l'improviste, car il se gardait bien de prévenir, jugez de l'embarras. Vous comprenez que, si calme que soit une femme, en pareil cas elle s'exaspère; si douce que fût Félicie, comme il y allait du salut de toute la famille, de l'avenir de ses enfants (une fille et un garçon), et de la tranquillité de ses parents, menacés de perdre le pain de leurs vieux jours, la jeune femme ne pouvait se taire absolument, et la chose ne se passait pas sans quelques observations.

De là, de fâcheuses scènes, surtout s'il s'agissait pour Jorel d'arracher à sa femme une signature qu'elle se refusait courageusement à donner. La violence et la faiblesse marchent ordinairement de paire et se donnent la main. Dans ces moments-là, le mari de Félicie, exaspéré par la contrariété, jugeant son honneur engagé par une promesse inconsidérée au gré du bon sens, s'emportait à de véritables fureurs jusqu'à menacer sa femme et lever la main sur elle. Il fallait céder, au moins pour l'instant, crainte de pis. Mais alors revenu à lui, le malheureux, honteux de sa violence, tombait dans d'effrayants désespoirs et c'est à genoux qu'il demandait son pardon. Jugez de ce qu'était pour sa femme une telle vie. Avec cela bien d'autres chagrins. Mme Dupré devenait de plus en plus malade et gardait le lit de deux jours l'un. M. Dupré, à la suite d'une attaque de paralysie, ne quittait plus son fauteuil. C'était Félicie qui devait soigner les malades, veiller sur les enfants dont le second, un gentil marmot d'ailleurs, un beau petit blondin, était né aveugle. Tous les malheurs, en vérité. Et il fallait encore que la pauvre jeune femme, exténuée par la fatigue, s'occupât de la boutique d'où son mari, le plus souvent, s'absentait, toujours courant pour les affaires de ses prétendus amis et négligeant les siennes. Et il aimait sa femme, il adorait ses enfants, il leur prodiguait les douces paroles et les témoignages d'affection, aussi bien qu'aux vieux parents; néanmoins, obstiné dans ses défauts, il rendait les uns et les autres malheureux à plaisir. Il y a trop de gens comme cela. Tout n'est pas rose dans le ménage, allez, monsieur Christophe.

Jorel, quoi qu'il en soit, fit si bien qu'il se ruina, dupe surtout d'un soi-disant ami, principal commis d'une autre maison, mais qui, surnoisement, guignait la sienne de l'œil. Ce malheureux, qui depuis en a été bien puni, conseillait Jorel à rebours, et, par des affidés, le poussait à des spéculations téméraires, espérant ensuite avoir pour rien ou peu de chose le magasin de nouveautés. Il ne réussit que trop bien pour le malheur de la famille et pour le sien. Un beau matin, le mari de Félicie, obligé à des remboursements précipités, n'eut plus d'autre ressource que de déposer son bilan. Il était ruiné complètement, encore qu'il eût dans l'intervalle recueilli l'héritage de ses parents. Les dettes payées, et encore pas toutes, il ne lui restait rien, mais rien. Alors ses yeux se dessillèrent et une réunion de circonstances fatales lui montrèrent dans quels pièges il avait été entraîné par son Judas d'ami, qui se dévoilait assez clairement d'ailleurs, puisqu'il se portait acquéreur du fonds. En l'apprenant, Jorel, avec la violence de son caractère aussi emporté que faible, ne sut pas se contenir. Incapable, par la sotte éducation qu'il avait reçue, de maîtriser un premier mouvement, il oublia que, dans cette ruine complète dont il était cause, l'honneur du moins, le plus précieux des biens, était sauf. Il oublia que sa femme, que ses enfants, que les parents infirmes attendaient de son travail le pain de chaque jour et qu'ils portaient, eux innocents, la peine de ses fautes; et, s'il ne reculait pas même devant ces extrémités, qu'ils seraient solidaires de son crime. Il n'écouta que ses fureurs et le désir forcené d'assouvir sa passion de vengeance. Un soir, armé d'un pistolet, il guetta son ancien ami et son successeur désigné à sa sortie du café et il le tua raide. Arrêté et jugé, il obtint le bénéfice des circonstances atténuantes, et maintenant il est au bagne, sa vie durant.

—Que de malheurs, mon Dieu! Et les infortunés parents, et la pauvre femme, que devinrent-ils?

—Vous pensez leur désolation à tous, et ce que souffrit en particulier Félicie, quand se succédèrent ainsi presque coup sur coup de si terribles catastrophes. Elle en a pleuré toutes les larmes de son corps et l'on eût pu croire qu'elle en mourrait ou qu'elle en deviendrait folle. Mais elle avait confiance en Dieu et elle était mère. Chrétienne, elle se rappela au pied du crucifix qu'on est ici-bas pour porter sa croix, et le souvenir du Sauveur montant au Calvaire lui fit accepter humblement la sienne. La vue de ses jeunes enfants, de ses parents infirmes qui ne pouvaient compter que sur elle, aussi bien que la pensée du malheureux condamné repentant jusqu'au désespoir et qui implorait des consolations, achevèrent du lui rendre le courage. Elle essuya ou renfonça ses larmes pour ne plus songer qu'au travail, leur unique ressource. Quelle femme! Ah! je ne puis m'empêcher de vous le dire, monsieur Christophe, quel trésor vous avez perdu là!

—Je ne le sais que trop, je ne le sais que trop, murmurai-je, les yeux pleins de larmes. Mais continuez, je vous prie.

—Pardon de ce mot qui m'est échappé! J'ai tort, puisque cela ne remédie à rien. Du moins dans son malheur, Félicie eut cette consolation qu'on ne fit pas rejaillir sur elle et sur ses enfants le déshonneur de la mauvaise action de son mari. Au contraire, plusieurs ne lui témoignèrent que plus d'intérêt. Après examen de ce qu'elle pouvait faire en travaillant pour le monde, adroite et intelligente, elle ouvrit une petite blanchisserie de linge fin. L'estime qu'on avait pour elle, la pitié qu'inspirait son malheur lui procurèrent vite une clientèle. En travaillant, il est vrai, souvent le jour et la nuit, elle put suffire aux charges de sa lourde maison, et même elle trouva moyen d'éteindre peu à peu presque toutes les anciennes dettes. Quelle femme, encore une fois, quelle femme! monsieur Christophe!

—Oui, c'est bien celle-là qu'on peut nommer un ange.

—Et une sainte, une vraie *mater dolorosa*. Car vous n'êtes pas au bout et je n'ai pas fini la litanie de ses chagrins.

—Comment! de nouvelles épreuves....

—Hélas! oui. D'abord elle perdit sa mère, traînante depuis des années et qui ne put longtemps survivre à toutes ces catastrophes... Puis, il y a quelques mois, sa dernière enfant, car il en était venu une troisième, une gentille petite fille de quatre à cinq ans, un amour, un chérubin, une miniature de sa mère, pour tout dire, tomba malade d'une mauvaise fièvre, et nous eûmes la douleur de la mettre en terre bientôt après. Je n'ai pas besoin de vous dire si elle l'a pleurée, si elle la pleure et quelles larmes a fait couler ce nouveau malheur dans la pauvre famille tant éprouvée. Il n'y a pas de force humaine pour résister à de pareils assauts, si le bon Dieu ne vous soutenait pas de la même main qui vous frappe, si l'on n'avait pas le ciel en espérance. Maintenant, dit la jeune femme en terminant, je n'ai plus rien à ajouter, monsieur Christophe, sinon que je m'étonne que vous n'ayez rien appris de tout cela d'une façon ou d'une autre, qu'au moins vous n'ayez pas connu le malheur par les journaux.

—Je ne les lis jamais. Puis j'ai voyagé pendant plusieurs années. Pourtant j'avais depuis ce matin une vague idée de tout cela; car, entré par hasard dans l'église, j'ai entrevu la pauvre Félicie.